

BILAN 2021

Enquête nationale Limicoles & Anatidés nicheurs (LIMAT)

Volet « Cœdicnème »



Cœdicnème criard © Emile Barbelette

Coordinations : LPO, OFB et Programme National Cœdicnème



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Contexte

L'œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* fait l'objet de prospections spécifiques dans le cadre de l'enquête LIMAT. Le dénombrement des rassemblements postnuptiaux est privilégié pour estimer la taille de la population nationale. Ce volet « œdicnème » de l'enquête LIMAT se joint au programme national de suivi de la population d'œdicnèmes criards (www.oedicneme-criard.ovh).

Ce rapport présente un bilan technique du volet « œdicnème » 2021 de l'enquête LIMAT et formule des recommandations pour le suivi 2022. Le rapport mobilise les données de l'enquête 2021 issues du portail national www.faune-france.org. L'année 2021 a été une phase test de la première version du protocole de prospection des rassemblements connus et inconnus. **Ce rapport n'a pas pour but d'exploiter les données 2021 en vue d'analyses de distribution ou de taille de population.** Ces objectifs sont ceux de l'enquête LIMAT œdicnème criard dans son ensemble, qui prendra fin après la saison de terrain de 2023. Les différents points critiques du protocole 2021 sont présentés et discutés un à un.



œdicnème criard bagué © Dominique Tissier

1) Utilisation du code projet LIMAT

L'utilisation du code projet « LIMAT-HM » est nécessaire pour indiquer qu'une observation a été réalisée suivant le protocole de l'enquête LIMAT. De septembre à octobre 2021, 675 observateurs ont reporté des observations d'œdicnèmes, dont 188 avec le code projet « LIMAT-HM » correctement renseigné et 20 ayant renseigné le code projet en remarque. Parmi les observateurs n'ayant pas renseigné le code projet, 75 observateurs ont pourtant utilisé les mots « jumelles », « longue-vue » ou « mixte », suggérant une participation à l'enquête. **Le code projet « LIMAT-HM » a été sous-utilisé, il faudra renforcer son utilisation en 2022.**

2) Retour des données de l'enquête

L'exploitation des données de l'enquête LIMAT œdicnème requiert une centralisation des données. Le protocole privilégie la bancarisation des données d'observation sur le portail national www.faune-france.org, avec possibilité d'import depuis des bases de données locales. D'après les résultats de l'exploration par mailles (cf point 5 ci-dessous), il est probable que de nombreuses observations réalisées dans le cadre de volet « œdicnème », mais bancarisées dans des systèmes locaux, n'aient pas été transmises sur www.faune-france.org ou aux coordinateurs nationaux. **Il est important de**

s'assurer de la remontée des données d'observations réalisées dans le cadre de cette enquête, en menant des efforts conjoints entre les structures responsables de ces bases de données et les responsables de l'enquête LIMAT.

3) Abondance brute

Trois comptages ont été effectués : passage 1 au 15 septembre (P1), passage 2 au 1^{er} octobre (P2), passage 3 au 15 octobre (P3). La flexibilité temporelle est de ± 5 jours. De nombreux biais peuvent affecter les effectifs bruts (météo, localité, habitats, doublons...). Ici nous indiquons une abondance brute uniquement à titre comparatif pour discuter des résultats des prospections par mailles. Les données concernent toutes les observations d'œdicnèmes à ± 5 jours autour de la date de comptage, en retenant l'effectif le plus important dans un rayon de 100m autour d'un même rassemblement en cas de doubles comptages. **L'abondance brute nationale qui correspond donc au cumul des effectifs est de P1=15 555, P2=19 350, P3=16 798 individus comptés sur les rassemblements. Ces effectifs ne doivent en aucun cas être considérés comme des bornes inférieures ou supérieures de la taille de population française.**

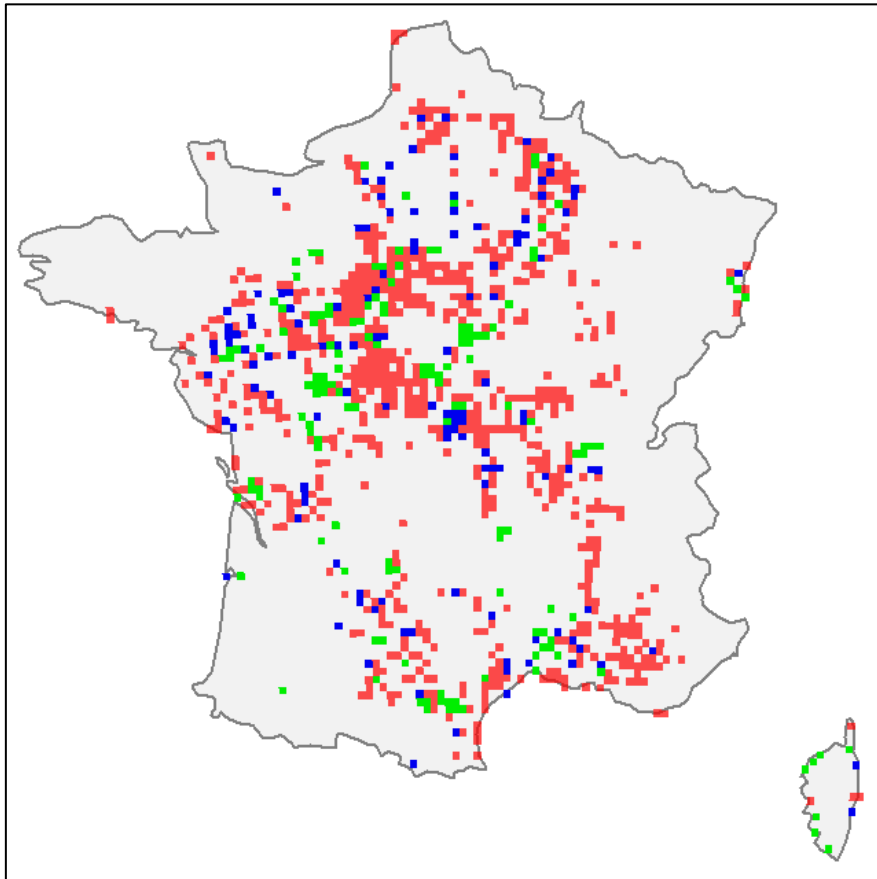
4) Différence d'abondance entre jumelles et longue vue

Afin d'évaluer les différences de détectabilité via l'utilisation des jumelles ou de la longue-vue par l'observateur, le protocole stipule de renseigner pour un même rassemblement, un effectif avec jumelles (« scan jumelles ») et un effectif avec longue-vue (« scan longue-vue »). Au total, 718 comptages ont été effectués en utilisant successivement les jumelles puis la longue-vue sur 359 sites. Avec des jumelles, l'observateur compte en moyenne **26% d'individus en moins** qu'avec l'utilisation de la longue-vue. On observe cependant une forte hétérogénéité en fonction des comptages. La taille du rassemblement ne semble pas avoir un impact majeur sur ce biais d'observation. **Puisque l'utilisation des jumelles ou de la longue-vue a un impact significatif sur le nombre d'œdicnèmes observés, le protocole de collecte de données « scan jumelles » et « scan longue-vue » doit être renouvelé lors des prochaines phases de l'enquête.**



5) Exploration des sites inconnus par mailles de 10x10Km

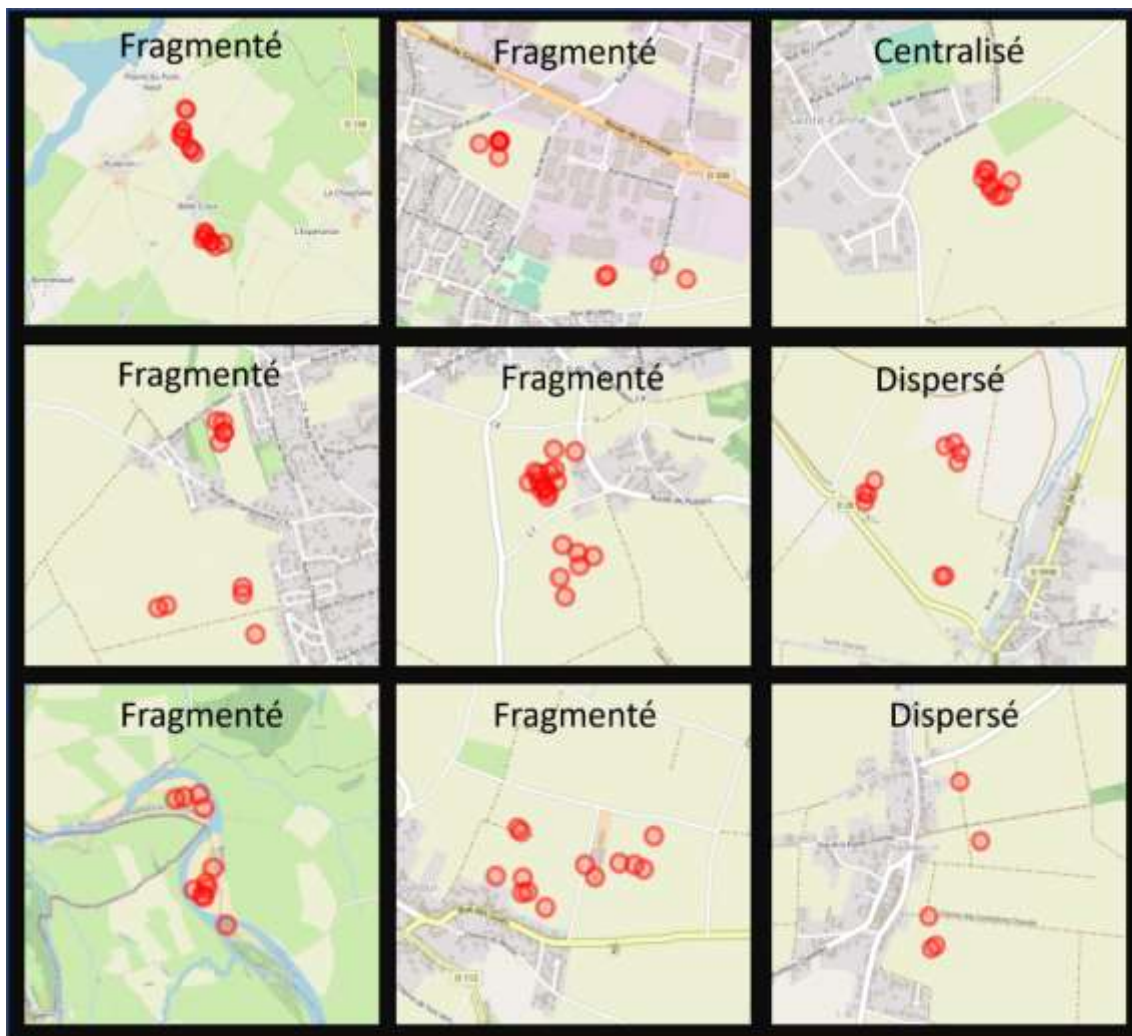
Pour guider les prospections de 2022 et 2023, le protocole LIMAT 2021 a inclus la prospection de mailles pouvant accueillir des œdicnèmes. Ces mailles ont été identifiées via des données historiques d'œdicnèmes en reproduction ou en période postnuptiale sans que l'on puisse confirmer la présence de rassemblement. Sur les 988 mailles à prospecter, 268 (27%) ont été couvertes par au moins une observation d'œdicnème et 141 (14%) via l'outil « Enregistrement de la trace » comme indiqué dans le protocole, en enregistrant l'ensemble de ses déplacements dans le carré dans l'objectif d'estimer une pression de prospection. Les mailles prospectées lors de P1=110/P2=195/P3=120 ont conclu à l'observation de P1=98/P2=45/P3=40 sites occupés, pour une abondance totale de P1=670/P2=806/P3=844 œdicnèmes. Malgré une participation modeste, la prospection des mailles contribue à 4-5% de l'abondance totale brute observée en France en 2021 (cf point 2 ci-dessus). **La prospection de mailles restantes doit se poursuivre pour améliorer les estimations sur les zones faiblement prospectées. Le protocole de prospection doit être adapté pour encourager la prospection des mailles et diminuer le temps de prospection (mailles prioritaires, zones favorables dans une maille, etc.).**



Distribution des mailles de 10x10km accueillant potentiellement des rassemblements ayant été prospectées (bleu), prospectées via l'outil « Enregistrement de la trace » (vert), ou non prospectées (rouge) en septembre-octobre 2021 d'après les données Faune-France.

6) Exploration des sites connus

La visite des sites de rassemblements connus est un objectif à long terme défini dans le cadre du suivi de l'œdicnème criard en France. Sur les 884 sites à prospector, 857 (97%) ont été couverts par au moins une observation d'œdicnème ou une trace effectuée dans le cadre de l'enquête LIMAT entre septembre et octobre 2021. L'outil liste a été utilisé comme indiqué dans le protocole sur 84% des sites (n = 740). La prospection dans un rayon de 1km autour des rassemblements révèle une fragmentation ou dispersion de certains rassemblements mais dans des proportions assez faibles lorsque le rassemblement principal est occupé. **La visite des sites de rassemblement connus est extrêmement satisfaisante pour chaque passage. Pour alléger le protocole, l'exploration systématique de la zone tampon 1km autour du rassemblement n'est plus une priorité du moment qu'un rassemblement a été localisé.**



Exemples de sites de rassemblements (points rouges) fragmentés, dispersés ou centralisés, dans un rayon de 1km. En fonction de l'heure, de la météo, des dérangements, des infrastructures (ex. routes), les œdicnèmes peuvent se rassembler plus ou moins sur le même site. La prospection autour des sites connus permet de vérifier d'éventuelles sous-détections.